



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le **département de la Marne** qu'une **permanence consulaire** sera organisée, le **dimanche 14/12/2025, de 9h00 à 15h00**, au niveau de la **Maison de quartier Clairmarais, 73 Rue Alexandre Henrot, 51100, Reims**.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette chancellerie itinérante, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents**);
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et la légalisation d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de renouvellement de cartes consulaires et de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès ;
- L'introduction des demandes d'inscription sur les listes électorales.

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 14/12/2025, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.

NB : Des SMS seront envoyés aux personnes dont les passeports et les cartes d'identité nationale sont prêts à la délivrance.



Metz, le 05/11/2025